



## TECHNICIENNES ET TECHNICIENS EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

La Commission scolaire de Montréal est le plus important employeur dans le monde de l'éducation au Québec et l'un des plus importants de la région métropolitaine. Son mandat est d'organiser les services éducatifs dans les établissements d'enseignement préscolaire et primaire, secondaire, les écoles spécialisées pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA), les écoles de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes. Une équipe de 16 000 employés dont 8 000 enseignants mettent leurs compétences à profit pour assurer les services éducatifs auprès de 113 000 élèves, jeunes et adultes.

Pour en savoir davantage, consultez les sections [La CSDM en chiffres](#) et [Structure et comités](#) de notre site Web.

**La CSDM recherche des techniciennes et techniciens en éducation spécialisée pour des affectations temporaires à la journée, à court terme et à long terme pour l'année scolaire 2017-2018.**

### Description

La personne salariée de cette classe d'emploi applique, en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire, des techniques et des méthodes d'éducation spécialisée, soit dans le cadre d'un plan d'intervention destiné aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, soit dans le cadre d'un programme destiné aux élèves nécessitant un appui particulier.

### Principales attributions

- Participe à l'élaboration et à la rédaction du plan d'intervention, sélectionne des mesures à prendre pour atteindre les objectifs qui y sont déterminés, élabore son plan d'action et applique ces mesures, évalue l'atteinte des objectifs et participe à l'évaluation du plan.
- Élabore, organise et anime des activités éducatives, culturelles, ludiques et sportives visant à développer des habiletés sociales, cognitives, psychomotrices, de communication ou autres.
- Intervient auprès des élèves en réaction avec leur environnement, leur procure une relation d'aide, utilise, lors de crise, des techniques d'intervention pouvant favoriser le retour au calme et à l'ordre, les accompagne dans leur démarche de modifications de comportement, apporte son soutien à l'enseignant pour assurer, en classe, un environnement propice aux apprentissages.
- Consigne ses observations et ses interventions, tient des dossiers et rédige des rapports concernant la situation des élèves.
- Rencontre les élèves, les parents et le personnel enseignant pour les conseiller, les informer et leur fournir la documentation et les références pertinentes.
- Accomplit, sur demande, toute autre tâche connexe à sa fonction.

### Possibilités d'affectations

1. Postes réguliers à temps plein ou à temps partiel
2. Nombreuses affectations à temps plein ou à temps partiel
3. Affectations à la journée offertes tout au long de l'année

### Qualifications

Une des deux options suivantes :

**Option 1 :** Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (ou être en dernière année d'études dans un programme technique) dans l'une des disciplines suivantes :

- Techniques d'éducation spécialisée
- Techniques d'intervention en délinquance

**Option 2 :** Être titulaire d'un diplôme universitaire terminal de premier cycle (ou être en dernière année d'études dans un programme de baccalauréat) dans l'une des trois disciplines suivantes :

- Adaptation scolaire
- Psychoéducation
- Psychoéducation et psychologie.

### **Compétences recherchées**

- Habiletés pour la communication écrite et verbale
- Excellente aptitude pour les communications interpersonnelles
- Capacité à travailler en équipe.

### **Rémunération**

Le salaire varie entre 23,04 \$ et 32,28 \$ de l'heure selon la convention collective en vigueur.

### **Pour postuler**

Toute personne qui désire poser sa candidature doit le faire en suivant les étapes présentées dans la section [Comment poser sa candidature](#) de notre site Web.

Afin que votre dossier soit traité, il est essentiel de nous faire parvenir tous les documents demandés. Nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue. Les candidatures reçues sont conservées pendant trois mois.

La CSDM s'est dotée d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

La CSDM remercie les candidates et les candidats de leur intérêt.